

Tribunes publiées dans le Journal n°157



Thierry Meignen
Majorité municipale
Maire du Blanc-Mesnil

Certains voudraient nous faire croire que les femmes sont « opprimées », « discriminées », par notre belle langue française, la langue de Madame de Sévigné, de Victor Hugo, de George Sand et de Maupassant. Leur « combat » – presque aussi important que l'interdiction de « mademoiselle » : imposer à tous l'écriture inclusive. Mais quel lien peut-on raisonnablement établir entre la grammaire et la place de la femme dans notre société ? L'écriture dite inclusive ne fait avancer en rien les droits des femmes. À l'inverse, un autre lien est clairement établi, notamment par la Fédération des aveugles de France ou par l'APHPP (Association pour la prise en compte du handicap dans les politiques publiques et privées). Au nom de la bien-pensance l'écriture pseudo-inclusive pénalise les presque 2 millions de Français atteints d'un trouble de la vision. En effet, les logiciels de lecture des personnes malvoyantes sont incapables de traiter le « point médian ». Sont aussi exclus les 10 % de Français touchés par les troubles « dys » (dyslexie, dysorthographe...). L'écriture « inclusive » retarde, enfin, l'apprentissage des élèves en primaire (maîtrise de la différence entre infinitif et participe passé, accords, etc.), alors même qu'aujourd'hui encore 7 % des adultes ayant été scolarisés en France souffrent d'illettrisme. Elle est belle, l'idéologie de l'inclusion à tout prix ! C'est pourquoi j'ai soutenu au Sénat, le mois dernier, la proposition de loi visant à lutter contre l'écriture inclusive et à protéger la langue française. Soyons fiers de notre patrimoine et arrêtons les usines à gaz, qui masquent trop souvent les vrais sujets !



Didier Mignot
« Blanc-Mesnil à venir »

Président du groupe Blanc-Mesnil à venir

En introduction de cette tribune, nos pensées vont au peuple Ukrainien et à tous les peuples du monde qui survivent sous les bombes, ainsi qu'aux pacifistes russes victimes de la répression. Au dernier conseil municipal, le maire a dit « ne pas être compétent » pour répondre à nos questions sur les orientations budgétaires. Inquiétant. Néanmoins ce conseil apporte des informations, parfois camouflées, comme le nombre de logements des ZAC de la molette et du centre ville, respectivement 5 900 et 900 ! Et la démolition-reconstruction de la cité Timbaud. 6 800 logements de plus, quasiment tous en accession à la propriété, sans compter les autres constructions partout en ville. Et M. Meignen disait vouloir « lever le pied » sur les constructions ! Le SIVURESC (préparation des repas scolaires et pour personnes âgées) est menacé de privatisation. Idem pour le golf et son club-house qui ont pourtant coûté beaucoup d'argent public. Pour le futur conservatoire, ce sera la construction de bâtiments modulaires sur les terrains du Deux Pièces-Cuisine. Cruel manque d'ambition pour l'éducation à la musique et à la danse. Nous dénonçons ces orientations et demandons des débats publics sur le budget communal. Nous le faisons avec la volonté d'associer les Blanc-Mesniloises à l'avenir de leur ville, mais sans aboyer, comme le dit avec mépris l'éditorial du journal précédent. Cet éditorial, véritable tract politique, qui n'a rien à faire dans un journal municipal payé par les contribuables. Contact :

bmavenir@gmail.com